

ASSAINISSEMENT <i>(tarifs du 1^{er}/07/2024 au 30/06/2025 par délibération du CM du 6 décembre 2022)</i>	HT	TTC
Taxe de raccordement (à compter de la mise en service de l'égout, c-à-d de la date de réception des travaux, pour tout immeuble raccordé ou non raccordé)	769,09 €	922,91 €
Redevance forfaitaire annuelle de raccordement (à compter de la mise en service de l'égout, pour tout immeuble raccordé ou non raccordé)	74,74 €	89,69 €
Redevance forfaitaire annuelle de raccordement si ce dernier n'est pas intervenu dans les 2 ans suivant la mise en service de l'égout	112,11 €	134,53 €
Redevance d'assainissement basée sur l'eau consommée - Tarif au m3 (à compter de la mise en service de l'égout, pour tout immeuble raccordé ou non raccordé)	1,27 €	